CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS:

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE.
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	15 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR MARSEILLES.

IL ne manque plus que 100 balles de coton pour compléter le chargement du beau bâtiment EDWARD, capitaine Gariel, s'adresser à

JULES LE BLANC,
6 mars rue Royale, No. 13.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette TAMPICO, capitaine Gird, ayant une partie de son chargement qui va à bord demain, sera expédié dans le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. DUFART,
6 mars rue Royale, No. 100.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick ORBIT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 180 tonneaux, s'adresser à

6 mars J. OGDEN & CO.

PASSAGE POUR LE HAVRE, 7 du courant,

Le beau brick très fin voilier doublé et chevillé en cuivre JOHN A. ROBB, capitaine Bennett, partira le 7 du courant. Pour passage, ayant de très beaux emménagemens, s'adresser à bord, au-dessous du chemin à coulisse, ou à

HARRISON, BROWN & CO,
5 mars rue Royale, No. 117.

POUR TAMPICO.

La goëlette ANNETTE, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à

J. DUFART,
6 mars rue Royale, No. 10.

POUR TAMPICO.

La goël. fine voilière BONITA, capit. Taylor, partira positivement jeudi prochain, 7 du courant. Pour frêt de quelques balles ou passage, s'adresser rue Royale, No. 104 à

6 mars TUYES & CO.

POUR MARSEILLE.

Le navire fin voilier EDOUARD, capt. Gariel, ayant son chargement engagé, sera expédié dans peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,
22 fév rue Royale, No. 103.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick DR. FRANKLIN, capit. Chase, fin voilier doublé et chevillé en cuivre de 170 tonneaux, contenant 1500 barils sera prêt à charger en peu de jours. S'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à

19 fév THOMSON & GRANT.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette fine voitière LAFAYETTE, capitain Williams, qui a la plus grande partie de son chargement allant à bord, sera promptement expédiée. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à A. Baron, ou à

21 fév J. DUFART, rue Royale, No. 100.

POUR LA MOBILE.

La goëlette de la ligne des packets LOUISIANA, capitaine A. Smith, est prêt à recevoir du fret. Pour passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
15 fév rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

A FRETER.—Le brick neuf fin voilier GRACCHUS, doublé en cuivre, capitaine Snow, du port de 1,500 barils et en bon état pour entreprendre un voyage. S'adresser à bord, au-dessous du chemin à coulisse, ou à

HARRISSON, BROWN et C°.
15 fév. Rue Royale, N°. 117.

A FRETER.—La goëlette neuve SANTA-ANNA, doublée et chevillée en cuivre et construite à Baltimore, capitaine Fooks, du port de 88 ton. ou 600 barils, tirant 7 pieds et demi d'eau, fine voilière, à son premier voyage, en bon état. S'adresser à bord vis-à-vis la douane, ou à

15 fév. HARRISSON, BROWN et Co.

A VENDRE.—La goëlette pilot-boat EAGLE, du port de 52 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux ; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves ; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'addresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
5 fév. Rue Royale, No. 117.

AU BAZAR DE PARFUMS.
Rue Royale, No. 239.

D'APRES l'annonce de la vente pour le compte de la succession de L. Chouine, insérée dans plusieurs gazettes; beaucoup de personnes ont pu croire que l'établissement ci-dessus désommé, dut être discontinué. Le soussigné crait convenable d'informer le public, qu'étant plus que jamais convaincu de l'avantage qu'offre un dépôt général de parfumerie pour cette ville, où l'on peut trouver en tout temps tous les articles de cette partie, ainsi que de l'utilité d'une fabrique de parfums pour les objets qu'il est fort difficile de conserver frais pendant les chaleurs de l'été; et d'après les encouragemens qu'il a reçus depuis la mort de son prédécesseur, il offre de remplir avec soin les ordres et commandes qui pourraient lui être faits pour la campagne, les autres états où l'étranger.

A vendre à la livre ou à l'once, les objets suivants très frais et de première qualité. Essence de Bergamothe; do. de Rose; do. de Lavande; do. de Cervi; do. de Thym; do. de Romarin; do. d'Anis Badiam; do. de Petit-grain ou Limette; do. Menthe Anglais très-fine; do. Neroly fine; do. de Petit; do. de Citron ; eau de Rose; do. fleurs d'Orange; do. de Melisse spiritueuse, Iris de Florence en poudre très fraiche &c. &c.

10 fév. L. EVEN.

SARDINES françaises.—4 caisses, Sardines assorties de 4 à 6 pouces, 4 do. de 4 à 5 ; 2 do. à 22, en débarquement de la barque Cavalier, de Marseille, à vendre par

P. E. & O. SORBE,
2 mars rue Royale, No. 6[illegible]

HOTEL DE LA MARINE
ET DES HABITANS.

ED. L'HOTE,

TENANT le dit hôtel, a l'honneur de prévenir MM. les habitans de la ville et de la campagne qu'il vient de faire refaire de nouvelles réparations dans ledit établissement ainsi que dans les chambres de bains, qui resteront fermées jusqu'au 23 du courant, et seront rendues à la disposition du public le 25 dudit mois.

Il n'a rien négligé pour continuer à conserver la confiance qu'il a tâché de mériter jusqu'à ce jour tant pour la tenue de la table, que pour celle des chambres des personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur présence.

Malgré ces grandes dépenses, les prix de l'hôtel sont toujours les mêmes.

Chambre et pension au mois,	$40, 00
Pension seulement,	30, 00
Do. dîner seulement,	20, 00
Extra Pensionnaire.	
Déjeûner	0, 50
Dîner,	0, 75
Table et logement par jour	1, 50
La table d'hôte au comptant.	
Déjeûner,	0, 50
Dîner,	0, 75

11 fév—15

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigé par Madame GRANET.

MAISON de M. Landreanx, rue Royale, au coin de la rue St. Philippe.

Conditions :	Pension, pour 10 mois,	$300
	Demi-pension, do.	200
	Externat, do.	100
	Blanchissage, do. (au choix des parens)	20
	Harpe, par trimestre	30
	Piano, do.	21
	Chant, do.	21
	Danse, do.	21

Le cours d'études embrasse l'enseignement complet et simultané de la langue et de la littérature *française*, et de la langue *anglaise*; l'écriture, le dessin, l'arithmétique, la géographie, la chronologie, l'histoire, les différens genres de couture, de brodure, de tapisserie et tous les petits ouvrages de fantaisie.

Les lits sont fournis par l'établissement, moyennant $5 une fois payées.

Chaque élève apporte, en entrant, 2 paires de draps, une couverture de laine, un couvre-pied blanc, 12 serviettes, un couvert et une timbalie d'argent, un couteau de table, et un trousseau suffisant.

Les livres de classe et les cahiers se paient séparément.

La pension, la demi-pension et l'externat se paient par trois mois et d'avance, soit en espèces, soit en billets négociables.

Les enfans sont traitées avec cette douceur qu'il convient d'employer avec de jeunes personnes et si l'on se garde bien de frapper leurs jeunes esprits de terreurs vaines ou réelles, on s'abstient encore bien plus d'infliger la moindre punition corporelle.

Le succès toujours croissant de cet établissement, fondé tout récemment, et les progrès sensibles que les élèves ont déjà faits, dispensent d'entrer dans de plus grandes explications. 25 fév

CIRAGE CHIMIQUE FRANCAIS DE
M. LEONARD.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il se propose de ne plus rester qu'un mois à la Nelle-Orléans.

Une des plus utiles découvertes qui aient été faites pour entretenir, polir et conserver toute espèce de cuir, tels que bottes, souliers et harnais, et qui mérite le plus d'attirer l'attention du public, est certainement le *Luisant Royal*. Les différentes compositions actuellement employées pour polir les harnais, bottes et souliers, ont long-temps été le sujet de plaintes, en raison du mélange de vitriol, esprit de vin et de vinaigre dans leur préparation. Le soussigné a été assez heureux pour découvrir un procédé qui remplacera toutes ces compositions de grand prix, et qui non seulement a la vertu de conserver le cuir, mais encore de lui donner le noir le plus brillant et sans la moitié de la peine. Son utilité est déjà connue en France, en Angleterre (où M. L. en a fourni 5 ans la famille royale) en Allemagne et dans les Etats-Unis, il a été approuvé par les plus éminents professeurs de chimie, qui en font usage et pour lequel il a reçu environ 1000 certificats.

Pour prévenir toute contrefaçon, M. L. a l'intention de n'ouvrir aucun dépôt, mais tous ordres qui lui seront adressés avant le 25 mars prochain, encoignure des rues de la Levée et de l'Hôpital, No. 2, café de New-York, seront formellement exécutés.

G. LEONARD.

P. S. Une grosse boite contenant une quantité suffisante de cirage pour bottes et souliers, pour une année $2, do. pour harnais d'une voiture $3. 25 fév—30

$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron, depuis le 10 décembre, de chez les soussignés, faubourg Lacourse, un jeune nègre nommé HARRY, taillé de 5 pieds 5 pouces, bien constitué; parlant un peu français, et depuis deux ans et demi dans le pays. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui arrêtera le dit nègre et qui le conduira aux propriétaires, ou qui le logera dans la geôle de cet état.

Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres embarcations, sont prévenus de ne point donner asile au dit esclave, sans encourir les peines voulues par la loi.

30 jan—30 SILVESTRE & FILS.

PARFUMERIE FRANCAISE de qualité supérieure, bougies, et fruits à l'eau de vie, (ayant droit au drawback) à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
9 fév No. 17, rue Royale.

CASSE—40 sacs Casse récemment reçus, et à vendre par

MEDELICE THOMAS,
9 fév No. 77, rue de la Levée.

EXCHANGE ON FRANCE, By J MAGER.
jan 22

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, la négresse LORISE, se disant appartenir à M. Sérisée, et le nègre ROBERT, se disant appartenir à Mme. d'Hébécourt. Les propriétaires des dits esclaves voudront bien les réclamer en payant les frais de geole et d'insertion.

11 fév JACQUES CHARBONNET, shérif.

400 ROULEAUX Toile d'Emballage mince et très belle, convenable pour le marché de Charleston, à vendre par

23 janv FOSTER & HUTTON.

VIN D'OPORTO.—11 quarts de tonneaux de vin d'Oporto, de 1re. qualité; 40 caisses du même, rouge et blanc, à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée, No. 41.

CAFE—700 sacs café, en débarquement et à vendre par J. THAYER & CO.
19 fév rue des Magasins, No. 29.

VINAIGRE DE VIN BLANC ET FIL DE CARET.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Ballochan, de Bordeaux, et offrent à vendre, 20 barils de vinaigre blanc et 6 bouceaux de fil de carets assortis.

19 fév CARRIERE & BORDUZAT.

SOULIERS ET BOTTINES.—50 malles de souliers de maroquin pour enfants, souliers et bottines pour femmes, souliers, bottines et escarpins pour hommes, pantoufles d'hommes et de femmes, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée.

VIN DE CANARIE.—60 pipes, 30 demi pipes et 300 quarts de tonneaux de vin de Canari, marqué de Cogswell, en déchargement du brick Dr. Franklin, de la Grande Canarie, (ayant droit au drawback) à vendre par

THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée, No 41.

ATTENDU que Hélaire Julien Domingon, encanteur pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, m'a adressé la demande d'annuler les deux hypothèque spéciales, chacune pour la somme de huit mille piastres que Jules Billoc comme sa sécurité, a souscrites en faveur de l'Etat de la Louisiane, sur un terrain situé en cette ville, composé de deux lots, numéros 21 et 22, ayant ensemble 62 pieds de face sur la rue Madison et 65 pieds ou environ de profondeur (mesure française), avec les constructions qui sont dessus, par deux actes passés devant Louis T. Caire, not. public, en cette ville, l'un daté le 2 de mars 1830, et l'autre le 10 de février 1833.

Les présentes ont pour but de prévenir toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'état, dans les 90 jours après la dernière publication des présentes, leurs motifs d'opposition s'ils en ont; à ce que les dites hypothèques soient radiées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 12 février 1833.

[L. S.]

Signé
Par le gouverneur, A. B. ROMAN.

G. EUSTIS,
14 fév—30 Secrétaire d'Etat.

AVIS—Attendu que Valmont Hebert, shérif de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, s'est adressé à moi pour annuler les 4 billets suivants, savoir : le premier comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 21 janvier 1830, conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Ursin Landry ses sécurités ; le 2d. comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 24 février 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités ; le troisième comme collecteur de taxes, de $4623, souscrit par lui le 24 février 1831, pour l'année 1830 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités, et le quatrième comme collecteur des taxes, de $5240, souscrit par lui le 19 janvier 1832 pour l'année 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités.

Les présentes sont pour donner avis aux personnes intéressées, de déduire leurs raisons par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans l'espace de 90 jours après la dernière publication du présent, pour prouver que les dits billets ne doivent pas être détruits et annulés ainsi que les hypothèques y attachées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 29 janvier, année 1833 et de l'indépendance des Etats-Unis, la 57me.

Par le gouverneur.

A. B. ROMAN.
30 jan—30 Geo. Eustis, Secrétaire d'Etat.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. McCOY.

MR. ED. GOTTSCHALK étant sur le point de quitter ce pays, fera vendre, mardi 19 mars, à la bourse Hewlett, à midi, le reste de ses propriétés à des termes libéraux, et sans réserve, savoir :

Deux Terrains dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Céleste et des Religieuses, avec les constructions qui sont dessus—Deux do dans la rue Bacchus, près le bassin du nouveau Canal.—Deux do dans la rue des Dryades do do.

Deux do sur la batture du faubourg Livaudais, contigus à l'encoignure de la rue Sixième.

Quatre do sur la Levée, en face le lot ci-dessus, et attenant aux nouvelles bâtisses de M. Nisson.

Un do derrière le lot ci-dessus.

Quatre ilets do. dans le faubourg Livaudais, Nos. 29, 127, 136 et 155, divisés en lots.

Douze Terrains dans la continuation des rues Poydras et Perdido.—Huit do sur le Chemin à Coulisses, le 8ème. et à partir de la rivière.

Vingt-deux do sur le Chemin à coulisses, quelques ilets plus bas.

Un do dans la rue des Français, entre les rues Craps et Amour, avec les bâtisses qui sont dessus.

Trois do dans la rue de l'Union.

Six do. rue des François, encoignure de la rue Girod.

Trois do. rue Villeré, entre les rues Dumaine et St. Philippe.

Une maison et terrain, encoignure des rues de l'Hôpital et de Bourgogne, produisant un revenu de près de $1200 par an.—150 Terrains dans la ville de Magnolia.

Une pièce de terre dans l'état d'Illinois de 160 acres.

Une do dans l'état du Missouri, de 160 acres.

Les détails sur les propriétés ci-dessus seront donnés sur catalogues avant la vente.

Et Lundi, 25 mars, au même lieu, à midi, les esclaves suivants, étant tous de bons domestiques, et entièrement garantis, savoir :

MARGUERITE, âgée de 23 ans, avec ses enfans jumeaux.

LOUIS & LOUISE, âgés de 24 ans ; elle est sans exception la meilleure domestique du pays, d'un excellent caractère, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et un peu couturière.

VICTORINE, âgée 25 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet.

HANNAH, âgée de 32 ans, excellent sujet, domestique de maison et gardienne d'enfant, domestique de confiance, avec son enfant.

CAROLINE, âgée de 13 ans, gardienne d'enfant.

HARRY, âgé de 8 ans—B tay de 6.

ELI, âgé d'environ 40 ans, charpentier naval et calfat, maintenant loué à M. Saltz, à $[illegible] par mois.

Et Vendredi 27 mars, chez lui, rue du Rempart, No 58, entre Bienville et Conti, à 10 h. du m., tout le Mobilier de sa maison, consistant en lits et accessoires, bureaux, soffas, buffets, horloges et vases, tables à jeu, table à manger avec six compartiments : de plus, une table ronde avec une pièce de marbre, des miroirs, toilettes, lavabos, chaises, un joli lustre anglais, des plaques, des verres, des tapis, ferremens et ustensiles de cuisine.

Aussi, un joli piano vertical de manufacture allemande d'occasion ; 3 do neufs, un do neuf de manufacture anglaise : aussi, une collection de livres anglais, français, allemands et espagnoles : un joli cheval de selle avec la selle et la bride.

Conditions : au moment de la vente. 7 mars—3

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le mardi 9 Avril, à midi, à la bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, les propriétés et esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu veuve Nicholas Roche, née Ségur.

TALINGA, nègre âgé de soixante cinq ans, cuisinier.

PELAGIE, négresse âgée de quarante deux ans, cuisinière, blanchisseuse; maladive.

ROSETTE, négresse âgée de quarante ans, depuis longtems marchande de légumes sur la levée, avec sa fille Louise, âgée de cinq ans.

AGATHE, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, et excellent sujet.

SALLY, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique de maison, excellent sujet, très fidèle.

WINNEY, mulatresse de de trente deux ans, blanchisseuse, un peu couturière.

HELOISE, mulatresse de vingt six ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, bonne garde malade, sujet fidèle, avec ses deux enfans, VALCOUR, âgé de neuf ans, et COLIN, âgé de sept ans.

THEODULE, mulâtre de douze ans, fils d'Héloïse, bon cigarier.

PAULINE, négresse de cinquante cinq ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.

UN TERRAIN situé rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon, ayant soixante pieds de face du côté Nord-Ouest de la dite rue, sur cent cinquante pieds de profondeur; ensemble la maison principale, cuisines et autres améliorations.

UN AUTRE TERRAIN, situé à l'encoignure Dauphine et Ursulines, ayant trente pieds de face à la rue Dauphine, sur cent vingt de profondeur à la rue des Ursulines; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

UN TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant quarante deux pieds de face au côté Nord-Ouest de la dite rue, sur quatre vingt trois pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Les propriétés payables à 1 et 2 ans—Les esclaves au quart comptant, et le reste à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les bâtiments en face des propriétés qui sont en cut stones et le pavage aux frais des acquéreurs.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1 mars—22, 4ps.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le mardi 9 avril, à midi, à la bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, la montre et les esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu Isidore Roche.

1 MONTRE D'OR ET DES ESCLAVES, savoir:

ELIZA, négresse créole âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse et bon sujet.

FELICITE, négresse âgée de 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

NELLY, négresse américaine, agée d'environ 20 ans et son enfant nommé Juru, mulâtre âgé de 2 ans.

NANINE, négresse créole, âgée de 10 ans.

HENRIETTE, négresse créole, âgée de 7 ans.

JEAN-LOUIS, nègre créole, âgé d'environ 50 ans, bon tonnelier et laboureur, malad f.

BAPTISTE, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, ayant une rupture.

ISAAC, nègre créole âgé de 20 ans, cocher et vacher.

Conditions : La montre comptant, les esclaves à 1 et 2 ans de termes, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlile Pollock, notaire public. 1 mar—22, 4ps

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par PRE. LAFAYE, au domicile de MM. *Dufour & Desbois*, rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse, ou au magasin de *M. Fouché Cougot*, rue Royale :

VINS en barriques St.-Emilion, de 1822, 1825 et 1827 ; 1er. et 2ème. crûs ; dito Grave-Condat de 1931, 1er. crû ; dito en caisses, de St-Emilion et Médoc qualités supérieures et ordinaires ; dito blanc-doux Bergerac, 1819, 1ère qualité ; dito Grave-Barsac, de 1925, dito ; dito Frontignan.

EAU-DE-VIE de Cognac, en pipes ; idem vieille en barils ; Anisette surfine en paniers ; Champignons, Seeps, &c. secs, 1ère. qualité; Eau de Cologne; Porcelaine et autres articles.

En magasin, d'importations antérieures :—Vins St.-Emilien, 1825 et 1827, en barriques, qualité supérieure ; dito Canon, 1825, do. do.; dito St.-Emilion, de 1825, en caisses ; dito blanc, de Graves, Barsac et Bergerac, de 1825 et 1827.

4 mars PRE. LAFAYE.

PROPRIETE DE VALEUR.

A VENDRE.—Deux grands terrains d'encoignure situés à l'encoignure des rues Conti et des Marais, près du canal; cette propriété acquérera bientôt une très grande valeur, vu que l'on bâtit tous les jours dans le voisinage. On peut en voir le plan et s'informer des conditions de la vente au bureau de propriété foncière d'Everitt, rue St. Louis, No. 10,—les conditions seront libérales.

27 février

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen
à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &a. &a.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N. B. On délivrera gratis des Catologues périodiques.

28 nov—6m.

GRAINES DE JARDINAGE.

EN débarquement du navire Hanover, un assortiment de graines de jardinage, du jardin Botanique linnéen de Wm. Prince & Fils, de New York. Les habitans et les amateurs seront traités à des prix raisonnables, au magasin de DUCONGE & PEYCHAUD,
15 jan Rue de Chartre, No. 89.

EN débarquement du brick Marengo, de Liverpool, un assortiment complet de fayences, parmi lesquelles se trouvent des articles convenables pour le marché mexicain, ayant droit au drawback.

En magasin, fayance fine, Purple bleus, Willow bords bleus et verts &c.

Verreries fines et communes; porcelaine française et anglaise, jarres de toutes grandeurs, ainsi que des pierres à filtrer. A vendre par

VE AICARD,
2 mars Rue de la Levée No. 36.

PARTIE marronne de chez la soussignée, le 17 courant, la mulâtresse LUCILE, âgée de 20 à 22 ans, actuellement enceinte d'environ 7 ou 8 mois. Les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur, sont prévenus de ne pas lui donner asile, sous les peines prévues par la loi. Une récompense honnête sera donnée à quiconque la conduira en prison, ou chez la soussignée.

Vve. RAMON OTERO,
Rue Moreau entre la rue des Français et le chemin à coulisses. 1 mars—4

RECEMMENT reçu.—Plusieurs caisses de Confitures de la Havane, par douze façons bien assortis, et d'une belle grandeur. Aussi, quelques barils de Pâte et Gelée de Goayave, en grandes et petites boites, nouvellement reçus et à vendre par le soussigné, rue de la Vieille Levée, No. 21. De plus, vingt damejannes Sirop de Limon, excellentes Liqueurs en caisses, Sirops assortis, Anisette de Bordeaux, Amandes amères, Sucre de la Havane, Dragées assorties, par caisses de 30 liv. et plusieurs autres articles relatifs à son état, qu'il vendra à bon compte,

26 fév

A LOUER.—Une résidence d'été, derrière la presse du bas située dans le faubourg Washington, le 4me. ilet de la rue St. Ferdinand, s'adresser à

22 février JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103.

ON désire acheter immédiatement une bonne chèvre laitière. S'adresser à

MEDELICE THOMAS,
25 fév rue de la Levée, No. 77

A VENDRE—Deux Billards avec leurs accessoires. S'adresser à

25 fév MEDELICE THOMAS.

Marchandises convenables pour les marchés Mexicains.

UN grand et excellent assortiment de marchandises sèches anglaises et autres, ayant droit au drawback, à vendre par HARRISON, BROWN & CO,
25 fév rue Royale, No. 117.

CIRE BLANCHE—20 caisses de première qualité; 18 malles de parfumerie de première qualité nouvellement importées, garance; camphre de France, 360 livres de 1re. qualité; corde d'emballage, 500 ronds; pierres à filtre, 150 des meilleurs choix, à vendre par

26 fév HARRISON, BROWN & Co, rue Royale, no. 117

RECU par le navire Boreas, du Havre de Grace, un superbe assortiment de pots-à-fleurs, qui avec son premier assortiment de cet article, de pendules et de joaillerie, reçu par l'Ohio, de Philadelphie, lui permet de fournir à ses amis et le public aussi bien qu'aucun autre établissement de cette ville, tant en qualité et élégance que pour le prix.

Aussi : 50 m cigarres de Campêche, de bonne qualité.

26 fév LOUIS MUH.

A VENDRE par le soussigné, reçu par divers navires, vin en barriques, vieux Médoc cru supérieur ; vin de Bordeaux, en barriques; vin blanc de Grave vieux, en tierçons de 35 gallons; do. en tierçons de 30 gallons, vieux Sauterne ; vin en caisses de 12 bouteilles, cru très supérieur rouge; do. en caisses de 12 bouteilles vieux Margaux, medoc do.; do. de Pauillac, Medoc rouge; do. de St. Estephe Medoc; vin de Champagne en panier de 12 bouteilles; liqueur fine aux larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles; anisette en paniers; bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier, et de 500; trois caisses de peignes de cornes à retaper, assortis; un moulin complet pour sucrerie; chaudières à sucre et gueules de fourneaux; 9 balles toile de Bretagne française, large et étroite, déposée dans les magasins de la douane, ayant droit au drawback.

25 fév J. B. LABATUT.

VOITURES.—Reçues par le Louisville, l'Amélia, le Newark et autres arrivages. 8 gigs, 2 barrouches, et d'autres articles semblables. Le soussigné tient constamment un assortiment complet de voitures de tout genre et d'une qualité supérieure. Le tout en vente comptant ou sur papier de ville, chez W. WALTON.

16 fév Rue de la Douane No. 12

MAGASIN D'ARTICLES NOUVEAUX.
Rue de Chartres, No. 182, en face l'hôtel des Etrangers.

ALEX. PAYA, se disposant à partir pour Paris, vendra à des prix très modérés, les articles suivans : un joli assortiment de lithographies, sujets d'histoire, batailles, portraits, paysages, caricatures et principes de dessin ; un do. de librairie, moderne, mémoires et romans; un do. de bijouterie en or, montres Lépine, boutons, &c.; un do de bijouterie dorée, et pour deuil ; un do. de parfumerie superfine, crême d'amande, pâte d'amande, huile florale, eau de fleur d'orange, &c.; un do. de ciseaux fins, canifs, couteaux, rasoirs et poignards ; un do. de jeux de volans, damiers, dominos et loto; un do. de brosses pour habit, à tête, à dents, à ongles, &c.; un do. articles de bureaux, papiers français, plumes en métal, cire à cacheter, crayons, &a.; un do. de portefeuilles, bretelles, miroirs à barbe, cravatte, cordons de sureté, ombrelles, nécessaires et un grand nom de jolis objets de fantaisie. 16 fev.

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES.

LE soussigné reçoit par le navire Alabama, un assortiment de graines de jardinage qui le met à même de remplir les demandes qu'on voudra bien lui adresser.

PRE. LEMOINE,
Rue Conti, No. 52, attenant à la Banque d'Orléans.
14 fév.

CIGARRES.—300 demi-boites cigarres assortis, en magasin et à vendre par

HARRISON, BROWN & CO,
22 février rue Royale, No. 117.

50 quarts de barils vin de Madère de Marseille, en magasin et à vendre par

HARRISON, BROWN & CO,
22 fév rue Royale, No. 117.

A LOUER—Cette belle PROPRIETE ci-devant occupée par M. Antoine Abat, située à l'encoignure des rues Ursulines et Remparts. S'adresser à

DAVID CLIVIER,
11 fev—6 Rue Conti, No. 86

AVIS INTERESSANT.

THEORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPAREES et facilement apprises, en un petit volume. Prix 75 cents. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m.

AVIS—Un célibataire, accluatat, âgé de 40 ans, bachelier en philosophie et ex-régent de collége, demande à être précepteur. Versé dans la tenue des livres et correspondant en français et en anglais, il s'utilisera plutôt en cette qualité. S'adresser au Rév. Manhaut, curé de l'Eglise des Ursulines, à la Nouvelle-Orléans.

8 fév—1m.

VIN DE CHAMPAGNE de qualité supérieure: reçu par le Borcas, du Hâvre, et à vendre par les soussignés, 50 paniers vin de Champagne consistant en Aytad 1825, Hautvilliers 1825, de la marque de Jacquesons et fils E. JOHNS et C°.

Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Commune. 18 fév.

CALLIGRAPHIE.

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son frère vient d'arriver de leur établissement du Nord ; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écriture, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, au dessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et au dessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières ; les diplômes, registres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des rapides progrès de ses élèves.

Nlle.-Orléans, 2 juillet 1832. A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le système de Carstair, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès rapides, si non s